

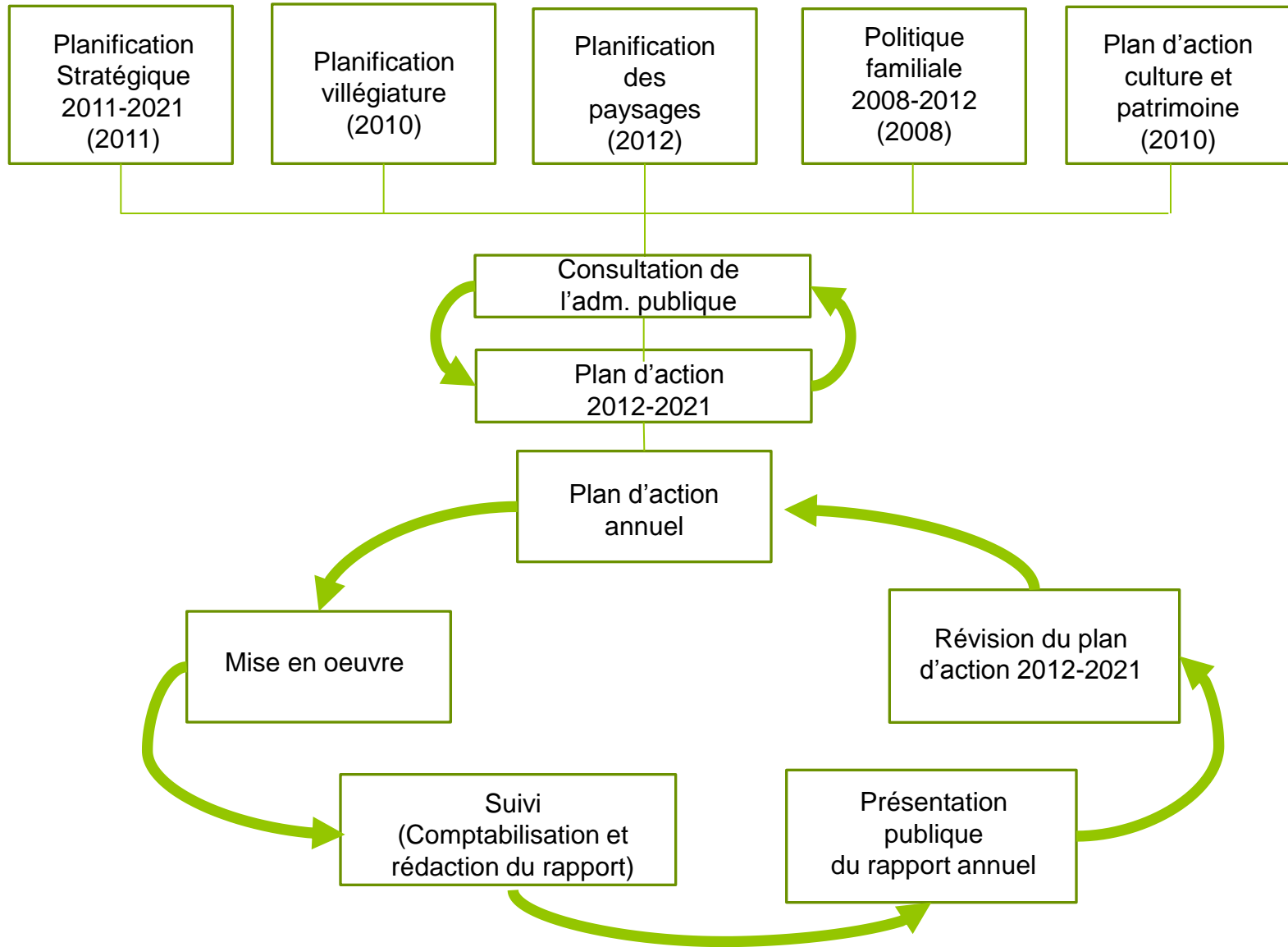
Municipalité de
Petite-Rivière-Saint-François

Belle à voir, Belle à vivre!



PLAN
D'ACTION
STRATÉGIQUE
2012-2021

2 Démarche de réalisation



Comité consultatif en développement de Petit-Rivière
Juin 2012

ÉCHÉANCIER DES RÉALISATIONS 2012-2013

COMITÉ CONSULTATIF EN DÉVELOPPEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

Travail à faire 2012-2013	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
Consolidation des travaux de planification												
Élaboration du plan d'action 2012-2021												
Validation du plan d'action 2012-2021 auprès de l'administration municipale												
Mise à jour du plan d'action												
Élaboration de la vision												
Vulgarisation du plan d'action 2012-2021												
Réalisation du plan d'action 2012-2013												
Analyse des coûts et des indicateurs de suivi												
Présentation au conseil municipal												
Mise en œuvre du plan d'action 2012-2013												
Mise en œuvre du plan d'action 2012-2013												
Suivi (tableau de bord et rapport annuel)												

 2012

 2013

Petite-Rivière-Saint-François

Belle à voir, Belle à vivre!

Petite-Rivière-Saint-François; destination récréotouristique internationale de Charlevoix où il y fait bon y vivre en famille, dans un cadre d'apprentissage novateur et dans le respect des valeurs de ses citoyens, le tout en harmonie avec la nature, les paysages, les saisons, les acquis et les signes du passé (culturel, patrimonial et économique).

Petite-Rivière-Saint-François; un village stimulant, généreux et hospitalier offrant un cadre de vie mobilisant et attirant pour les familles, les jeunes et les retraités.

Petite-Rivière-Saint-François; municipalité qui tend vers le développement réfléchi d'un cœur villageois attractif et vivant pour le bien des résidents et des villégiateurs, mais également de services équilibrés et judicieusement répartis pouvant satisfaire les besoins de sa population croissante.

Petite-Rivière-Saint-François; lieu unique et envoutant où l'implication et l'ouverture d'esprit de ses habitants, aussi large que le fleuve, n'ont que d'égal la hauteur des monts et de leurs aspirations à un développement durable de leur collectivité.

Cette vision est supportée par des valeurs telles que;

■ ■ La cohésion sociale

Des citoyens unis par des valeurs et des règles de vie communes et acceptées par tous.

■ ■ L'implication citoyenne

Apporter du positif et se rendre utile pour sa communauté.

■ ■ Le développement durable

Faire du développement réfléchi qui répond aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

■ ■ Le partenariat

S'associer et se compléter en vue d'atteindre des objectifs communs.

■ ■ La mobilisation

Se rassembler pour dynamiser les énergies et arriver à répondre à nos aspirations.

■ ■ L'entraide

Se soutenir et associer les savoir-faire locaux.

5 THÈMES DE DÉVELOPPEMENT

❑ QUALITÉ DE VIE ET JEUNESSE

❑ QUALITÉ DE VIE ET COHÉSION SOCIALE

❑ TOURISME, VILLÉGIATURE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

❑ PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER

❑ GESTION PUBLIQUE ET GOUVERNANCE

Chacun des thèmes comprend:



des **orientations** de développement



des **objectifs** à atteindre

Chaque objectif est associé à des actions concrètes dont la mise en œuvre est prévue selon l'**échancier** suivant:



TCT: 0 et 1 an
CT: 1 à 3 ans
MT: 3 à 5 ans
LT: 5 à 10 ans
EC: en continu

QUALITÉ DE VIE ET JEUNESSE

Orientations



- 1- Favoriser un accroissement démographique harmonieux qui tient compte des besoins futurs tout en respectant la dynamique du milieu villageois.
- 2- Attirer et maintenir les jeunes et les jeunes familles à Petite-Rivière-St-François.
- 3- Assurer un développement résidentiel de manière intégré et équitable.

Objectifs



Améliorer la connaissance des propriétaires de façon à mieux répondre à leurs besoins futurs.



Mettre en place des mesures incitatives à l'établissement et la rétention des jeunes et des jeunes familles tout en favorisant la mixité sociale.



Améliorer «l'effet de voisinage» par la consolidation des zones résidentielles.



Développer un créneau particulier dans le domaine de l'éducation qui se base sur les forces du territoire.



Favoriser le développement de loisirs et d'activités festives qui met à profit les lieux et les édifices publics tout en favorisant les rencontres et la mixité sociale.

Objectif 1: Améliorer la connaissance des propriétaires de façon à mieux répondre à leurs besoins futurs



1- Faire une enquête auprès de la population non permanente et des propriétaires non construits dans l'optique de:

- Faire une projection démographique des projets résidentiels
- Établir un profil de la population des projets résidentiels

CT

2- Prévoir les services et les espaces en fonction des résultats

CT

3- Consulter le regroupement des entreprises (voir thème 3) pour qu'il puisse tenir compte des résultats

CT

Objectif 2: Mettre en place des mesures incitatives à l'établissement et la rétention des jeunes et des jeunes familles tout en favorisant la mixité sociale.

1- Créer un sous-comité pour la réédition de la politique familiale 2013-2017.

En cours

2- Mettre en place d'incitatifs pour l'accès à la propriété

TCT à CT

- Programme de crédit de taxe
- Formules d'application de taxe
- Instauration d'une résidence pour personnes âgées
- Projet de logements locatifs abordables
- Crédit de taxe à la construction

3- Faire la promotion des logements locatifs et communication des mesures incitatives

CT

Objectif 3: Améliorer «l'effet de voisinage» par la consolidation des zones résidentielles.

- 1- Appliquer de mesures de consolidation des zones résidentielles.
- 2- Concerner les promoteurs afin d'établir une stratégie de consolidation des zones résidentielles



Selon moratoire

CT

Objectif 4: Développer un créneau particulier dans le domaine de l'éducation qui se base sur les forces du territoire.

- 1- Établir une école primaire internationale à concentration ski-étude (ou autres):
 - Création d'un comité d'analyse et de démarchage.
 - Étude et analyse des possibilités auprès de la commission scolaire
 - Établissement d'un partenariat progressif avec Le Massif (ex.: Journées blanches, formations, école de ski-étude)

TCT à MT

Objectif 5: Favoriser le développement de loisirs et d'activités festives qui mettront à profit les lieux et les édifices publics tout en favorisant les rencontres et la mixité sociale.

- 1- S'impliquer auprès des structures organisationnelles régionales (Forum jeunesse, ULS)
- 2- Évaluer le développement des loisirs et le soutien aux activités festives.
- 3- Faire une recherche des meilleures pratiques en développement des loisirs.
- 4- Réaliser un bottin des activités festives et de loisir.

EC

En cours

TCT à CT

TCT

QUALITÉ DE VIE ET COHÉSION SOCIALE

Orientations



- 1- Susciter l'émergence d'une meilleure cohésion sociale afin d'éviter les **clivages sociaux** (séparation entre jeunes, moins jeunes, nantis et moins nantis, entre quartiers périphériques et noyau ancien du village.)
- 2- Développer le partenariat et l'implication des intervenants et citoyens au travers de projets rassembleurs et des activités communautaires.

Objectifs



Favoriser l'accueil des nouveaux résidents, la mobilisation, les échanges et le partage d'information



Assurer la cohabitation harmonieuse entre les résidents et les visiteurs



Favoriser l'implication, la fierté locale et le sentiment d'appartenance par le développement d'activités communautaires et de projets mobilisateurs.

Objectif 1: Favoriser l'accueil des nouveaux résidents, la mobilisation, les échanges et le partage d'information



1- Établir une stratégie d'accueil (développement d'activités d'échange, d'accueil et d'intégration), qui met à profit les services actuels tout en assurant une publicité adéquate

TCT

2- Élaborer une trousse de séduction et des séances de bienvenue

CT

3- Améliorer le site Web de la municipalité

En cours

4- Créer une carte interactive de la matrice de l'évaluation foncière

LT

Objectif 2 : Assurer la cohabitation harmonieuse entre les résidents et visiteurs

1- Réévaluer la répartition et le contingentement des résidences de tourisme.

CT

- Par exemple, en définissant les noyaux de concentration et les axes où peuvent être établies les résidences de touriste (zones).

2- Développer des mesures de sensibilisation visant à responsabiliser les propriétaires et les touristes en hébergement.

TCT

- Créer un code d'éthique de bonne conduite
- Sensibiliser les propriétaire

3- Donner des services de référence aux résidents par la création d'un service de plaintes en collaboration avec les agences touristiques du territoire.

CT

Objectif 3: Favoriser l'implication, la fierté locale et le sentiment d'appartenance par le développement d'activités communautaires et de projets mobilisateurs.



1- Évaluer la possibilité de créer le fonds de développement économique et communautaire de PRSF (FDEC)

CT

2- Réaliser des séances d'évaluation pour la planification et la mise en œuvre d'activités et de projets communautaires

En cours

3- Mettre en place des mesures mobilisatrices:

CT

- Dédier une enveloppe pour un appel de projet local (concours) afin de soutenir financièrement la mise en œuvre d'un projet communautaire
- Planifier le report des activités communautaires

4- Développer un projet structurant et mobilisateur

TCT à CT

- Entamer une réflexion
- Réaliser une étude de faisabilité

5- Susciter la relève bénévole par la création d'un réseau de contacts

TCT

TOURISME, VILLÉGIATURE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Orientations



- 1-Veiller à un déploiement harmonieux et dynamique des activités économiques de la municipalité mettant à profit les forces du territoire et la diversité des ressources.
- 2- Soutenir le développement des attraits touristiques et les promouvoir.

Objectifs



Veiller à une meilleure acceptabilité et une intégration adéquate des activités forestières de nature privée.



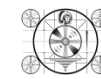
Soutenir les entreprises qui se complètent, qui sont en adéquation avec le développement actuel du territoire et qui assure une diversité économique.



Favoriser le déploiement du secteur récréotouristique.



Renforcer l'image corporative de la municipalité.



Établir un partenariat avec les intervenants locaux.



Développer le cœur du village pour en faire un centre multi-vocation.

Objectif 1: Veiller à une meilleure acceptabilité et une intégration adéquate des activités forestières de nature privée



1- Réévaluer le déploiement des activités forestières de la portion agroforestière du territoire.

CT

2- Favoriser les bonnes pratiques de coupe forestière.

CT

- Document d'information pour les exploitants
- Révision de la réglementation locale sur la coupe forestière
- Sensibilisation des propriétaires et exploitants

Objectif 2: Soutenir les entreprises qui se complètent qui sont en adéquation avec le développement actuel du territoire et qui assure une diversité économique

1- Favoriser et soutenir la création d'emplois et d'entreprises.

TCT à CT

- Encourager la création d'un regroupement des entreprises (en cours)
- Promulguer la création d'entreprises au travers la mission du regroupement
- Mettre à profit la zone industrielle près de l'entrée de la rue Principale
- Développer des moyens pour encourager la création d'entreprise à domicile
- Assurer un suivi du développement commercial

2- Valoriser les activités agroforestières (écoforestières) et équestres

CT à MT

Objectif 3: Favoriser le déploiement du secteur récréotouristique**1- Poursuivre l'intégration de projets et d'activités récréatives****TCT à CT**

- Former un comité Plein Air
- Mettre à jour le plan de développement récréotouristique
- Établir des ententes avec les organisations du territoire

2- Éviter les conflits d'usage des activités récréotouristiques**MT**

- Par mesures de précaution, encadrer le déploiement des activités de VTT et de motoneige

3- Élaborer des outils de promotion des attraits de PRSF**TCT à MT****4- Diversifier l'hébergement touristique (ex: camping rustique)****CT**

Objectif 4: Renforcer l'image corporative de la municipalité



1- Intervenir sur les entrées de la municipalité afin d'améliorer la visibilité des accès et des activités offertes sur le territoire. (en cours)

TCT à CT

2- Réaliser un répertoire des entreprises locales et des services offerts

CT

Objectif 5: Établir un partenariat avec les intervenants locaux

1- Évaluer l'approche à préconiser.

En cours

2- Susciter le partenariat avec les différents intervenants d'importance pour le développement de projets structurants

CT

Objectif 6: Développer le cœur du village pour en faire un centre multi-vocation

1- Réaliser et mettre en œuvre un plan de revitalisation du noyau villageois

TCT à CT

**PATRIMOINE
NATUREL,
CULTUREL ET
PAYSAGER**

Orientations



- 1- Adopter une approche de conservation du patrimoine naturel tout en assurant un développement qui tient compte des prédispositions des milieux naturels.
- 2- Protéger le patrimoine bâti et la culture locale.
- 3- Protéger l'attractivité paysagère du territoire

Objectifs



Favoriser un développement résidentiel qui tient compte de la capacité de support du territoire.



Protéger le paysage naturel et la biodiversité des écosystèmes grâce à des gestes de conservation. Approche générale, volets forestier, milieux humides et aquatiques.



Valoriser la culture, le patrimoine bâti et les paysages champêtres de la municipalité.



Améliorer la qualité paysagère des corridors routiers.



Améliorer le réseau d'espace public, de servitude de passage et donner accès au paysage valorisé.

Objectif 1: Favoriser un développement résidentiel qui tient compte de la capacité de support du territoire



1- Réaliser un plan des contraintes du territoire

CT-MT

2- Participation des élus et membres du CCU à des formations sur l'aménagement écologique du territoire

EC

Objectif 2: Protéger le paysage naturel et la biodiversité des écosystèmes grâce à des gestes de conservation.

Approche générale:

1- Établir un plan de conservation du territoire et définir les mesures de protection et de conservation s'y rattachant. Ce plan de conservation touchera, en autres, à la protection des écosystèmes forestiers exceptionnels, des milieux riverains, humides ainsi que des habitats fauniques.

En cours

Objectif 2: Protéger le paysage naturel et la biodiversité des écosystèmes grâce à des gestes de conservation.



Volet forestier:

- | | |
|--|----------------|
| <u>1- Développer un outil de surveillance et de suivi pour les coupes forestières</u> | TCT |
| <u>2- Définir le cadre pour l'établissement d'une prescription sylvicole pour les PAE</u> | CT-MT |
| <u>3- Préciser davantage le cadre de la prescription sylvicole en matière de déboisement</u> | CT à MT |
| <u>4- Définir une démarche d'intervention qui puisse améliorer le déboisement responsable des terrains</u> | CT à MT |
| <u>5- Élaborer un outil de sensibilisation (brochure) pour les propriétaires</u> | TCT |
| <u>6- Réévaluer les exigences sur la plantation d'arbres suivant la coupe forestière commerciale</u> | CT |
| <u>7- Favoriser la densification des espaces naturels par le reboisement des terrains par le biais d'activités d'éducation en lien avec la journée de l'arbre.</u> | EC |

Objectif 2: Protéger le paysage naturel et la biodiversité des écosystèmes grâce à des gestes de conservation.



Volet riverain:

1- Assurer le respect de la politique de protection des rives par un contrôle efficace des bandes riveraines (outil de surveillance et inspection terrain).

CT et EC

Volet milieux humides:

1- Mettre en valeur les milieux humides permettant de favoriser les fonctions écologiques de rétention, de filtration et d'éducation des milieux humides

EC

Volet faunique:

1- Avec l'aide de l'organisme de bassin versant, réaliser un inventaire des espèces de poissons sur les rivières du territoire.

CT

Objectif 3: Valoriser la culture, le patrimoine bâti et les paysages champêtres de la municipalité.



1- Veiller au suivi de la révision réglementaire, dont particulièrement l'adaptation d'un plan d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA) sur la rue Principale à l'intérieur du périmètre d'urbanisation.

EC

2- Valoriser les savoir-faire, la culture locale, les sites historiques et patrimoniaux pour renforcer les liens et le sentiment d'appartenance.

TCT à LT

- Entamer une réflexion pour la mise à jour et le développement d'une stratégie de mise en œuvre du plan d'action en patrimoine et culture
- Mettre en place un comité culture et patrimoine

Objectif 4: Améliorer la qualité paysagère des corridors routiers



- 1- Améliorer la qualité des paysages des corridors routiers (planification en cours)
- 2- Assurer un suivi de l'affichage (taille, modes d'implantation) des projets résidentiels et des résidences de tourisme
- 3- Travailler avec les promoteurs afin qu'ils favorisent davantage les constructions vertes
- 4- Veiller à l'élimination des débris de déboisement
- 5- Veiller au maintien de la propreté des résidences (Déchets et accumulation de matériaux)
- 6- Assurer la conservation de percées visuelles au fleuve à l'intérieur du périmètre urbain

TCT à CT

TCT à CT

CT et EC

CT

CT

TCT

Objectif 5: Améliorer le réseau d'espace public, de servitude de passage et donner accès au paysage valorisé

- 1- À partir d'un inventaire, élaborer un plan du réseau d'espaces verts.

TCT à MT

GESTION PUBLIQUE ET GOUVERNANCE

Orientations



- 1- Assurer un service public de qualité en zone de villégiature sans compromettre le maintien des services du centre villageois
- 2- Équilibrer le réseau de transport de façon à pouvoir subvenir aux coûts, à la sécurité des utilisateurs et aux besoins en transport alternatif
- 3- Prévoir une saine gestion des eaux

Objectifs



Adopter une approche préventive du déploiement des services publics municipaux



Améliorer la gestion du réseau routier local afin de réduire les coûts d'entretien et subvenir à la sécurité des utilisateurs



Favoriser l'intermodalité des transports pour les résidents et visiteurs



Veiller à la gestion des eaux de ruissellement en zone de villégiature pour assurer la sécurité publique et éviter les coûts additionnels pour les correctifs.



Prévenir les conflits d'usages de l'eau en assurant une qualité et une quantité adéquate de l'eau par une approche de gestion par bassin-versant

Objectif 1: Adopter une approche préventive du déploiement des services publics municipaux



TCT

1- Adopter une approche planifiée et cohérente concernant les services à offrir.

- Cartographie à jour du réseau routier
- Répertoire des résidences construites
- Répertoire des vannes d'arrêt du service d'eau
- Pour les futurs PAE, faire un inventaire des besoins et établir les ententes appropriées

2- Mieux informer les citoyens en zones de villégiatures sur les services publics municipaux offerts.

- Établir et diffuser une politique de villégiature

CT

Objectif 2: Améliorer la gestion du réseau routier local afin de réduire les coûts d'entretien et subvenir à la sécurité des utilisateurs

1- Pour les rues municipalisées, planifier l'asphaltage en fonction des résultats de la projection démographique réalisée grâce à l'enquête auprès de la population.

EC

2- Améliorer la sécurité du réseau routier par des aménagements (ex: rue du Quai, rond-point Principale et de la Martine) et des mesures de sensibilisation.

CT

Objectif 3: Favoriser l'intermodalité des transports pour les résidents et visiteurs



CT et EC

1- Améliorer les déplacements entre Baie-Saint-Paul, le haut et le bas de PRSF, ainsi que le pôle récréotouristique du Massif de Charlevoix.

- Assurer un suivi auprès de Groupe le Massif sur la réalisation du projet de navette ferroviaire.
- Réaliser un questionnaire sur le site Web de la municipalité en vue de définir les besoins de la population en matière de transport collectif.
- Établir un partenariat avec les promoteurs et intervenants régionaux afin d'assurer l'intermodalité du transport collectif (train touristique, TRUC, navette ferrovière).
- Faire une meilleure promotion du service de transport TRUC et du point de service local pour la vente de billets.

Objectif 4: Veiller à la gestion des eaux de ruissellement en zone de villégiature pour assurer la sécurité publique et éviter les coûts additionnels pour les correctifs.



Mesures Primaires (sur le terrain):

1- Veiller à la bonne végétalisation des terrains

CT

2- Encourager la création de jardins d'eau

CT-MT

3- Favoriser des entrées de maison et des stationnements avec chaussée perméable

CT

4- Redéfinir les normes d'implantation hors périmètre urbain

TCT-CT

Objectif 4: Veiller à la gestion des eaux de ruissellement en zone de villégiature pour assurer la sécurité publique et éviter les coûts additionnels pour les correctifs.



Mesures secondaires (Qui s'intègrent à la trame de rue):

TCT et EC

1-Avec la collaboration du contremaître en travaux publics, assurer une meilleure gestion des ponceaux des résidences.(suivi et sensibilisation)

2-Avec la collaboration du contremaître en travaux publics, élaborer un outil de suivi des aménagements et de l'entretien des fossés de drainage

CT et EC

Objectif 4: Veiller à la gestion des eaux de ruissellement en zone de villégiature pour assurer la sécurité publique et éviter les coûts additionnels pour les correctifs.

Mesures préventives:

1-Exiger un plan de protection des milieux naturels et de contrôle de l'érosion durant la construction d'un bâtiment principal.

CT et EC

Objectif 5: Prévenir les conflits d'usages de l'eau en assurant une qualité et une quantité adéquate de l'eau par une approche de gestion par bassin-versant



1- Établir des mesures préventives de conciliation d'usage de l'eau de surface.

CT

- Prévoir des accès à l'eau lors de la création du plan de réseau de parcs et d'espaces verts
- Faire l'analyse de la qualité de l'eau de surface du territoire

2- Établir des mesures préventives de qualité de l'eau souterraine

MT

- Compiler les données des analyses de la qualité de l'eau des ouvrages de captage
- Établir des points d'analyse sur des puits du territoire et faire des analyses au 3 ans
- Sensibiliser pour éviter les déversements dans les fosses septiques

3- S'assurer de la disponibilité à long terme de l'eau souterraine

CT à MT

- Faire une étude hydrogéologique du bassin de la Vieille Rivière.
- Exiger des futurs PAE une analyse hydrogéologique qui favorise le partage d'informations entre les promoteurs.
- Offrir un crédit pour l'achat d'un baril de récupération des eaux de pluie.

4- Augmenter les normes pour la disposition des installations de traitement des eaux usées par de la sensibilisation auprès des propriétaires

CT et EC